

Formulaire d'Inscription et décharge pour les cours SE Yoga 2019- 2020

SE YOGA
N°Siret 49019675500030
NAF 8551Z

1. Condition de l'utilisation de l'abonnement

Votre inscription est non remboursable et non transférable, sauf sous preuve médicale. Cette inscription est valable à compter **du 26 août 2019 jusqu'au 30 juin 2020.**

La professeure de Yoga diplômée attitrée au cours est Madame Sylvia DESROSES.

2. Formulaire médical et décharge de responsabilité de SYLVIA DESROSES

Nous sommes qualifiés pour vous guider dans votre pratique de yoga mais assurez-vous de toujours bien suivre les instructions du professeur. En tant qu'élève de yoga, vous demeurez entièrement responsable de votre pratique, de votre sécurité et de votre bien-être. La responsabilité de prendre une posture ou non, de la garder ou d'en sortir, vous revient. En signant ce formulaire, vous dégagez Madame Sylvia DESROSES de toute responsabilité découlant de toute blessure subie en tout temps lors d'une session, vous vous engagez à la libérer et tenir indemne de tous dommages pouvant en découler, et vous renoncez par la présente à toute poursuite, action, réclamation ou procédure. Si votre condition physique venait à changer au cours de la session ou dans le cadre d'un renouvellement d'abonnement, il vous appartient d'en avertir la professeure. Il est toujours préférable de consulter votre médecin avant de commencer un nouveau programme d'exercice physique et de fournir un certificat médical pour la pratique du Yoga dans un délai de 2 semaines après votre inscription.

Veillez prendre note que **votre forfait de 5, 10 ou 20 cours comporte une date d'expiration de 2, 3 ou 6 mois à compter de votre date d'inscription.**

Je,, comprends que toutes activités physiques comportent certains risques. Par conséquent, par la présente, je dégage Sylvia Desroses de toute responsabilité en cas de blessures, invalidité, maladies, décès, perte de revenus et autres pertes ou dommages à mes biens personnels dont je pourrais être victime. Je me déclare en bonne condition physique ou, si j'ai un doute face à ma condition physique actuelle, je m'engage à en parler à mon médecin pour avoir son avis. Dans le cas où je déciderais de suivre des cours de Se Yoga avec Sylvia Desroses, même avec un avis du médecin me déconseillant de pratiquer une activité physique, je serai le(a) seul(e) à en assumer les conséquences.

Merci d'écrire lisiblement

Nom:	Prénom:
Date de naissance (j/m/a) :	Profession:
Ville :	Tél. :
E-mail :	Origine contact:

Spécifiez si vous souffrez des problèmes suivants :

Cardiaque :	Respiratoires :
Sommeil:	Digestion :
Hyper ou hypotension :	Accident récent :
Dos ou articulaires (nuque, genoux, poignets ...)	
Chirurgie récente (2 dernières années) :	
Avez-vous des douleurs ou problèmes de santé non-mentionnés ci-dessus?	
Prenez-vous des médicaments? Si oui, lesquels?	
Êtes-vous enceinte? Si oui, depuis combien de mois? 1 ^{ière} grossesse?	
Personne à prévenir en cas d'urgence (lien) :	
N° de téléphone :	

À propos du yoga

Merci, ces informations nous aideront à mieux vous guider et vous accompagner dans votre pratique de yoga.

Avez-vous déjà pratiqué le yoga ?	Si oui, quel type ou méthode ?
Pendant combien de temps ?	Quel endroit ?
Que recherchez-vous principalement à travers le yoga ?	
Quelles sont vos activités régulières ?	

3. Forfait choisi

- Cours Collectifs

- Lundi** à 16h30, **Institut Martiniquais du Sport**, Le Lamentin
- Lundi** à 18h, **Institut Martiniquais du Sport**, Le Lamentin
- Mardi** à 18h, **Wospo**, Fort-de-France
- Mercredi** à 16h30, **Maison de la Culture**, Trinité
- Mercredi** à 18h, **Maison de la Culture**, Trinité
- Jedi** à 18h, **Institut Martiniquais du Sport**, Le Lamentin

1 cours : 20 €

Carte 5 cours : 90 € (valable 2 mois)

Forfait 10 cours : 170 € (valable 3 mois)

Forfait 20 cours : 305 € (valable 6 mois)

Forfait annuel : 533 €

Forfait illimité : 950 € (accès à + de 3 cours par semaine)

+ frais d'inscription : 25 € à l'année pour toute souscription à un forfait ou abonnement annuel

Paiement :

Espèces

Chèque (à l'ordre de SE YOGA

CB

.....

.....

.....

Conditions générales de Prestations

Il est important d'arriver à l'heure et de respecter le silence, de parler avec discrétion au sein du studio. En cas de retard, installez-vous avec discrétion. Concernant les absences, l'absence à un cours peut être récupérée en fonction des disponibilités. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances ou les jours fériés, néanmoins il est possible de les récupérer sur d'autres cours en fonction des disponibilités.

LES FORFAITS MENSUELS ET ANNUELS NE SONT EN AUCUN CAS DÉCALABLES NI REMBOURSABLES (quelle qu'en soit la raison).

Pour les forfaits mensuels et annuels, un règlement en plusieurs fois est accepté (en remettant la totalité des chèques lors de votre inscription).

Merci de votre compréhension et de votre respect.

Date (J/M/A) :

Signature : Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Formulaire d'Inscription et décharge pour les cours SE Yoga 2019- 2020

SE YOGA
N°Siret 49019675500030
NAF 8551Z

1. Condition de l'utilisation de l'abonnement

Votre inscription est non remboursable et non transférable, sauf sous preuve médicale. Cette inscription est valable à compter **du 4 décembre 2019 jusqu'au 30 juin 2020**.

La professeure de Yoga diplômée attitrée au cours est Madame Sylvia DESROSES.

2. Formulaire médical et décharge de responsabilité de SYLVIA DESROSES

Nous sommes qualifiés pour vous guider dans votre pratique de yoga mais assurez-vous de toujours bien suivre les instructions du professeur. En tant qu'élève de yoga, vous demeurez entièrement responsable de votre pratique, de votre sécurité et de votre bien-être. La responsabilité de prendre une posture ou non, de la garder ou d'en sortir, vous revient. En signant ce formulaire, vous dégagez Madame Sylvia DESROSES de toute responsabilité découlant de toute blessure subie en tout temps lors d'une session, vous vous engagez à la libérer et tenir indemne de tous dommages pouvant en découler, et vous renoncez par la présente à toute poursuite, action, réclamation ou procédure. Si votre condition physique venait à changer au cours de la session ou dans le cadre d'un renouvellement d'abonnement, il vous appartient d'en avertir la professeure. Il est toujours préférable de consulter votre médecin avant de commencer un nouveau programme d'exercice physique et de fournir un certificat médical pour la pratique du Yoga dans un délai de 2 semaines après votre inscription.

Veillez prendre note que **votre forfait de 5, 10 ou 20 cours comporte une date d'expiration de 2, 3 ou 6 mois à compter de votre date d'inscription.**

Je,, comprends que toutes activités physiques comportent certains risques. Par conséquent, par la présente, je dégage Sylvia Desroses de toute responsabilité en cas de blessures, invalidité, maladies, décès, perte de revenus et autres pertes ou dommages à mes biens personnels dont je pourrais être victime. Je me déclare en bonne condition physique ou, si j'ai un doute face à ma condition physique actuelle, je m'engage à en parler à mon médecin pour avoir son avis. Dans le cas où je déciderais de suivre des cours de Se Yoga avec Sylvia Desroses, même avec un avis du médecin me déconseillant de pratiquer une activité physique, je serai le(a) seul(e) à en assumer les conséquences.

Merci d'écrire lisiblement

Nom:	Prénom:
Date de naissance (j/m/a) :	Profession:

3. Forfait choisi

- 1 cours : 20 € Carte 5 cours : 90 € (valable 2 mois) Forfait 10 cours : 170 € (valable 3 mois)
 Forfait 20 cours : 305 € (valable 6 mois) Forfait annuel : 533 €

+ frais d'inscription : 25 € à l'année pour toute souscription à un forfait ou abonnement annuel

Paiement :

Montant : Espèces Chèque (à l'ordre de SE YOGA) CB

Conditions générales de Prestations

Il est important d'arriver à l'heure et de respecter le silence, de parler avec discrétion au sein du studio. En cas de retard, installez-vous avec discrétion. Concernant les absences, l'absence à un cours peut être récupérée en fonction des disponibilités. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances ou les jours fériés, néanmoins il est possible de les récupérer sur d'autres cours en fonction des disponibilités.

LES FORFAITS MENSUELS ET ANNUELS NE SONT EN AUCUN CAS DÉCALABLES NI REMBOURSABLES (quelle qu'en soit la raison). Pour les forfaits mensuels et annuels, un règlement en plusieurs fois est accepté (en remettant la totalité des chèques lors de votre inscription).

Date (J/M/A) :

Signature : Précédée de la mention « Lu et Approuvé »